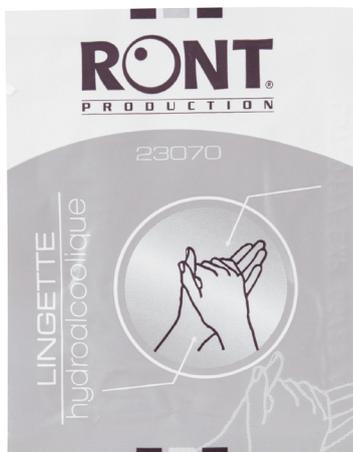


## Lingettes hydroalcooliques Ront®



### Description

- Indiquées pour le traitement hygiénique et la désinfection des mains par friction.
- Lingettes individuelles prêtes à l'emploi, imprégnées d'une solution hydroalcoolique pour le nettoyage et l'assainissement des mains, renforcés par une action mécanique.
- A base de 70% d'alcool isopropylique pour une désinfection efficace.
- Utilisables sans rinçage et sans essuyage.
- Large spectre antimicrobien : activité sur les bactéries, levures, moisissures et virus.
- L'efficacité sur un large spectre, associée à son excellente tolérance cutanée rendent ce produit indispensable et facilement transportable.
- Mode d'emploi simple : se frotter les mains avec la lingette sans oublier les bouts de doigts et espaces interdigitaux.
- Disponibles en sachet de 10 ou 100 lingettes et en carton de 1000 lingettes.

| Référence | Conditionnement          |
|-----------|--------------------------|
| 18214L    | Sachet de 10 lingettes   |
| 18214C    | Sachet de 100 lingettes  |
| 18214M    | Carton de 1000 lingettes |



### Caractéristiques techniques

- **Composition** : - Alcool isopropylique (CAS 67-63-0, CE 200-661-7) 69,5% ;  
- Alcool éthylique (CAS 64-17-5, CE 200-578-6) 0,5% TP01.
- **Dimensions d'une lingette** : 19,5 x 14,5 cm.
- **Type de dispositif** : dispositif à usage unique destiné à un usage professionnel.  
Produit biocide\* TP1 et TP2.

*\*Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.*



### Précautions d'emploi

- Tenir hors de portée des enfants.
- Danger, liquide et vapeurs très inflammables.  
Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Peut provoquer somnolence ou vertiges. Eviter de respirer les vapeurs.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- **En cas d'ingestion** : rincer la bouche. **NE PAS faire vomir.** Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
- **En cas d'inhalation** : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- **En cas de contact avec les yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Eliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
- Ne pas utiliser pour un usage autre que pour lequel le produit est prévu.